

Communiqué de presse de Swiss Olympic pour information préalable - date d'envoi : 9.12.2022

Important :

Veuillez ne pas partager ce communiqué de presse jusqu'au 9.12.2022 et le traiter de manière confidentielle (communication jusqu'au 9.12 exclusivement sur la (re)certification de votre propre institution)

De Lausanne à Thusis : Swiss Olympic distingue des centres médico-sportifs

En raison de leur fort engagement en faveur du sport de performance suisse, douze nouveaux établissements médico-sportifs pourront arborer le label «Sport Medical Base approved by Swiss Olympic» dès le mois de janvier 2023.

Un encadrement médico-sportif de premier ordre est essentiel au sport de performance suisse. C'est la raison pour laquelle Swiss Olympic décerne le label «Swiss Olympic Medical Center» ou «Sport Medical Base approved by Swiss Olympic» aux établissements médicaux qui s'engagent tout particulièrement en faveur du sport de performance de la relève et de l'élite suisses. Les grands Centers, tout comme les Bases, assurent un encadrement médico-sportif et physiothérapeutique tant lors des entraînements que lors des compétitions.

Swiss Olympic, l'Association faitière du sport suisse, a délivré pour la première fois en quatre ans de nouvelles certifications. Dès janvier 2023, les établissements suivants arboreront désormais le label «Sport Medical Base approved by Swiss Olympic»:

- Kantonsspital Aarau – Zentrum für Sportmedizin (Aarau)
- Berit SportClinic (Speicher, AR)
- Medbase Bern Zentrum, Sports Medical Center (Berne)
- HFR Fribourg – Hôpital cantonal – Médecine du sport (Fribourg)
- Zels – Stiftung Spital Thusis (Thusis, GR)
- Centre de médecine du sport de l'Hôpital de La Providence (Neuchâtel)
- Réseau Hospitalier Neuchâtelois – Val-de-Ruz (Fontaines, NE)
- Orthopädie am See (Kreuzlingen, TG)
- Clinica Ars Medica – Centro dello Sport (Manno, TI)
- Clinique Bois Cerf – Centre Actif + (Lausanne)
- Medbase Sports Medical Center Winterthur WIN4 (Winterthur)
- reCover Sportsmed (Horgen, ZH)

Le Conseil exécutif de Swiss Olympic a approuvé les requêtes des établissements concernés à la demande du Comité de direction de Swiss Olympic. Ce vendredi s'est déroulée une fête de certification à Olten, durant laquelle une plaque en verre assortie du certificat a été remise aux nouveaux détenteurs du label. Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur les organisations ayant été recertifiées. En effet, les établissements disposant déjà d'un label doivent se faire recertifier tous les quatre ans. Au total, ce sont 23 «Sport Medical Bases approved by Swiss Olympic» et 17 «Swiss Olympic Medical Centers» qui ont été recertifiés. Avec les douze nouveaux détenteurs de label, la Suisse comptera donc désormais 52 établissements médico-sportifs certifiés par Swiss Olympic. La liste complète est disponible sur le site Internet de Swiss Olympic: [Lien](#)

Les établissements qui souhaitent obtenir un label peuvent soumettre leur dossier de candidature auprès de Swiss Olympic tous les deux ans. Le Comité de direction et le Conseil exécutif se prononcent ensuite sur l'attribution de la certification sur la base de directives. Ces directives étant en cours de remaniement en 2020, le processus d'attribution avait exceptionnellement dû être suspendu cette année-là.

Meilleures salutations,

Alexander Wäfler
Responsable Médias et Information de Swiss Olympic
031 359 72 16 / alexander.waefler@swissolympic.ch